

CONCERTATION PUBLIQUE VOLONTAIRE

**Avis et contributions déposés sur l'atelier n°4
sur les protections à Wissous**



AMÉNAGEMENTS ET PROTECTIONS
LIGNE MASSY-VALENTON
SECTEUR OUEST

AVIS

Vous retrouverez ici les avis déposés sur le site Internet.

22/01/13 - M. Jean-Yves PERON

Lors de la réunion du 10/01/2013 à Antony, il a été confirmé "que RFF s'est engagé à mettre en oeuvre la décision du 2 juillet

2012 qui définit la liste des protections des protections" (page 2 du CR). Hors dans le CR (page 5) de la réunion du 29/11/2012 à Wissous, il est écrit que : " le chef de projetsouhaite confirmer par des études approfondies, notamment géotechniques, la faisabilité de ce merlon à 3 mètres". Sauf peut être entre l' A6 et la voie de beuze(à confirmer), l'emprise au sol du domaine de RFF permet largement l'édification d'un merlon de plus de 3 mètres.

Il faut donc que RFF prouve rapidement tout problème technique et donne à la municipalité de Wissous et aux riverains une solution alternative acceptable pour tous.

D'autre part " une possibilité de végétalisation du talus a été évoquée". Cette végétalisation DOIT ETRE REALISEE comme demandée depuis le début de la première phase de la concertation en 2011 et même lors de la première concertation vers 2004/2005.

8/11/12 - Mme. Torill HOLVIK

Habitante du quartier Fribouli, il me semble que 2 mètres de haut n'est pas suffisant pour le talus. Je suis d'accord avec la proposition faite par les riverains lors de la réunion, il faudrait augmenter la taille à au moins 3 mètres de haut, et pourquoi pas plus. Par ailleurs, je suis étonnée que rien n'est prévu contre les vibrations : lors des passages des TGV, nous ressentons les vibrations dans certaines pièces de la maison, dont le salon et une des chambres. Avec l'augmentation du trafic, cette gêne importante sera aggravée!

6/11/12 - M. Jean-Yves PERON 6 novembre 2012

Durant la 1 ère phase de concertation début 2012, un rapport de "IMPEDANCE Environnement" fait mention " d'absorbeur sur rail " pour atténuer le bruit et les vibrations à la source. J' ai repris cette info dans mon avis du 27/02/12 pour demander que les portions de voie nouvelle ou remaniée (dont les suppressions des aiguillages à Wissous) en soient équipées.

Dans "Décisions de RFF à l'issue du comité de pilotage " de Juin 2012 cette notion de solutions anti-bruit et anti-vibrations est reprise pour équiper les voies nouvelles (page 2 § 3). Je redemande donc que les portions de voies modifiées par la suppression des aiguillages à Wissous (page 3 du document ci dessus) en soient équipées de ces solutions afin de compléter l'action du merlon prévu dans le quartier Fribouli.

2/11/12 - M. Christian FORJA

Bonjour

En complément à ce qui a été dit lors de l'atelier du 25 octobre , et notamment par rapport à la hauteur des protection souhaitée de

4m50 par rapport au rail (environ 3m70 par rapport au quai) , comme vous le savez nous sommes sur un plateau , ou le vent souffle fort (tempête de 1999 record d'ile de france : 174km/h).

De plus la gare est assez fréquemment vandalisée , pas seulement des tags,mais aussi des coups à hauteur d'homme ,qui ont raison de tout ce qui est vitres ou plexiglass.

Le remplacement des plaques d'acier servant à cacher l'entrepot de matériaux à la ville de Rungis ,ne doit pas permettre aux gens se trouvant sur le quai d'avoir à nouveau vu sur cette "cochonnerie" , mais aussi sur nos habitations.

Il est évident que l'esthétique (version 3) que nous avons de loin préférée , n'a de sens que si cela répond aux différents critères évoqués ci dessus.

Dans le cas contraire , pourriez vous pour le prochain atelier du 29 novembre , nous faire d'autres propositions qui ailles dans ce sens .

Sincères remerciements .

5/10/12, actualisé le 5/11/12 - M. Jean-Yves PERON

Les habitants de la rue Chateaubriand à WISSOUS ont bien pris en compte, lors de la réunion du 16/01/2012 à ANTONY, que RFF confirmait la suppression des aiguillages sur notre commune et l'édification d'un merlon pour protéger nos habitations. Toutefois la réponse de RFF indiquant que ce merlon aurait 2 mètres (1) de haut n'est pas satisfaisante. En effet à cet endroit la ligne ferrée se situe à environ de 0,5 à 1 mètre au dessous des terrains riverains, la quasi totalité des pavillons sont en rez de chaussée surélevé de type r ou R + 1 ce qui revient vis à vis de la ligne RFF à l'équivalent d'un premier et second étage pour les habitants.

Après suppression des lignes secondaires de la gare de Wissous, l'emprise au sol entre la ligne ferrée et la limite des terrains riverains permet facilement l'édification d'un merlon d'au moins 5 mètres de haut pour une protection acoustique compatible avec le niveau relatif des parties habitées des pavillons riverains. c'est donc cette hauteur minimum de merlon qu'il faut prendre en compte lors des études approfondies de protection acoustique à venir ainsi que son coût. "

(1) Dans le document " Décisions de RFF à l'issue du comité de pilotage sur les suites à donner à la concertation préalable" la hauteur du merlon est indiquée de 3 mètres.

La remarque de RFF (page 3 du Compte Rendu de la réunion du 25 octobre) concernant la hauteur de simulation (4 m) qui détermine un niveau moindre pour les rez de chaussée ne peut pas être prise en compte pour les riverains de la rue chateaubriand au vu des hauteurs relatives des bâtiments comme indiqué ci dessus.

Je suis également étonné par la contradiction entre la hauteur du merlon (3 m) donnée dans les décisions de RFF à l'issue du comité de pilotage et celle indiquée (2 m) dans le Compte rendu de la réunion du 25/10/12.

Je confirme donc qu'il faut un merlon de 5 mètre et non de 3 mètres à prévoir pour une protection minimum des riverains de la rue Chateaubriand de Wissous.

21/04/13 - M. Thierry Turello, 21 avril 2013

Entendu, lors de la réunion "point d'étape sur les protections acoustiques", à Wissous le 18 avril 2013, d'un représentant de RFF, à propos des vibrations dues au passage des trains : " ...si les vibrations déplacent les biblos sur vos étagères, alors vous aurez à remettre en place vos biblos plus souvent ...". Quel aplomb !